



CONSEIL CONSULAIRE PROCÈS – VERBAL DE LA REUNION DU 28 NOVEMBRE 2018

1. Convocation des membres :

Par courrier électronique en date du 24 octobre 2018, les membres du conseil consulaire du consulat général de France à Shanghai ont été convoqués pour une réunion le 28 novembre 2018 à 14H00 dans les locaux du consulat général de France à Shanghai.

2. Ordre du jour :

Par courrier électronique du 24 octobre 2018, l'ordre du jour a été notifié aux membres du conseil.

Point porté à l'ordre du jour par le président :

- avis du conseil sur la fixation du taux de base pour les aides sociales du poste,
- avis du conseil sur les demandes d'aide sociale reçues par le poste,
- avis du conseil sur l'enveloppe des aides et secours occasionnels sollicitée par le poste pour 2019,
- avis du conseil sur le projet de budget au titre de l'aide sociale du poste pour 2019,
- avis du conseil sur les demandes d'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Étranger reçues par le poste pour 2019,
- avis du conseil sur les activités de l'association Solidarité Shanghai et sur une éventuelle demande de subvention en 2019.

Point porté à l'ordre du jour par la moitié au moins des membres du conseil consulaire :

- Problématique de la vérification des revenus des familles lors des demandes d'allocations liées au handicap.

3. Membres présents et quorum :

Les membres convoqués et présents du conseil consulaire avec voix délibérative sont :

- Jérôme PERIOLAT, consul adjoint, chef de chancellerie, représentant M. Axel CRUAU, consul général de France à Shanghai, président du conseil consulaire,
- Emilie LACOSTE, conseillère consulaire,
- Elsa LE ROCHELEUIL, conseillère consulaire.

Les membres convoqués et présents du conseil consulaire avec voix consultative sont :

- Marie-Hélène HIRTZ-MARTIN, présidente de l'association Solidarité Shanghai.

Les membres convoqués et absents du conseil consulaire sont :

- Kurt MATTHAUS, médecin-conseil,

- Gilbert MENETRET, conseiller consulaire,
- Augustin MISSOFFE, conseiller consulaire, procuration donnée à Gilbert MENETRET,
- Eliane OLIVIER, représentante de l'Union des Français de l'Etranger de Shanghai,
- Joseph VAN DER ELST, président de l'Association Démocratique des Français de l'Etranger.

Le quorum est atteint.

4. Désignation d'un secrétaire :

Le président du conseil consulaire désigne M. François MILLARD, agent consulaire, comme secrétaire de cette réunion.

5. Etude des dossiers de demande d'aides sociales :

a. Etablissement d'un taux de base

Dans un contexte de stabilité du taux de chancellerie (0.129 en septembre 2017 ; 0.128 en septembre 2018), le conseil consulaire demande une revalorisation du taux de base de 1.7%, conformément à l'inflation, telle que constatée par le service économique du poste, passant à 409€.

b. Rappel des actions du CCPAS en 2018

Deux allocations enfant handicapé et deux allocations continues ont été versées en 2018.

c. Examen des demandes individuelles pour 2019

Le comité consulaire émet un avis favorable à l'attribution de deux allocations pour enfant handicapé et de deux allocations continues.

d. Détermination de l'enveloppe des aides et secours exceptionnels

Le conseil consulaire émet un avis favorable à une augmentation de l'enveloppe des aides et secours occasionnels pour un montant de 600 €. Cette somme permettrait au poste de répondre à certaines situations habituellement gérées par Solidarité Shanghai. En effet, il n'est pas toujours possible à l'association d'assurer une permanence pendant le mois d'août ou pendant les fêtes de fin d'année. Par ailleurs, depuis le 31 mai 2018, il n'est plus possible pour nos compatriotes de passage en Chine de procéder à un transfert via Western Union sans avoir un compte ouvert dans le pays. Cette décision rend des situations de Français de passage inextricables dans des délais très courts.

6. Etude des dossiers de demande d'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Etranger :

a. Vérification annuelle des ressources des bénéficiaires :

En 2018, deux personnes établies dans la circonscription ont bénéficié de l'aide à l'accès à la Caisse des Français de l'Étranger. Une seule demande de renouvellement de l'aide a été reçue dans le cadre de ce conseil.

b. Étude des nouvelles demandes :

Le consulat n'a pas reçu de nouvelle demande d'aide à l'accès à la CFE pour 2019.

7. Soutien aux organismes locaux d'entraide et de solidarité:

L'association Solidarité Shanghai, a présenté les actions menées en 2018 ainsi que le bilan financier au 15/11/2018.

8. Vérification des revenus nets mensuels des parents :

Les conseillers consulaires notent que depuis la campagne de 2016, les postes doivent renseigner les revenus nets mensuels des familles des demandeurs de l'AEH. Cette expérimentation, qui n'est pas liée in fine à l'attribution de l'allocation, perdure depuis maintenant trois campagnes. Les conseillers consulaires soulignent qu'elle pose certains problèmes notamment du fait des dispositions légales et réglementaires applicables et du principe d'équité puisque les revenus des familles ne sont pas demandés en France. La vérification des données chiffrées est quant à elle délicate dans le contexte d'une demande considérée comme sensible.